

NOUVELLES DÉCOUVERTES DE L'ÂGE DE PIERRE À LA CÔTE DE L'IVOIRE.

COMMUNICATION DE M. E.-T. HAMY.

J'ai commenté dans une note insérée au *Bulletin du Muséum* du mois de décembre 1904 la première découverte qui ait été faite à la Côte de l'Ivoire⁽¹⁾ d'une hache en pierre polie. La belle pièce en schiste amphibolique que je vous présentais alors de la part de mon ami M. Clozel, gouverneur de la colonie⁽²⁾, n'est plus isolée aujourd'hui. M. Moesch, commis des affaires indigènes et chef du poste d'Alépé (Cercle des Lagunes), qui avait trouvé cette première pièce, m'en a depuis lors remis trois autres que je place sous vos yeux et m'annonce aujourd'hui qu'il en a trouvé d'autres encore, dont une surtout est remarquable par sa forme et par ses dimensions. Elle a été, en effet, rendue tranchante sur toute la longueur de ses deux côtés, et n'atteint pas moins de 0 m. 44 sur 0 m. 07. Cet instrument rappelle, dit M. Moesch, le matchett ou sabre d'abattis utilisé aujourd'hui par les indigènes.

En général, les haches découvertes jusqu'ici ont de 5 à 20 centimètres de long, 2 à 3 centimètres de large. Ces instruments se trouvent généralement à quelques centimètres du sol; il suffit d'un grand orage, et l'on n'a qu'à gratter la terre pour qu'ils soient mis à découvert et, chose curieuse, peu d'emplacements n'en ont pas⁽³⁾.

Les indigènes de la Côte de l'Ivoire, aussi bien que leurs voisins de la Côte de l'Or, considèrent ces pierres comme lancées du ciel par la foudre aux jours d'orage.

À Alépé, on conte volontiers des récits sur les ancêtres, où ceux-ci figurent *armés seulement de simples épieux*. Les nègres ne peuvent pas se figurer que leurs pères aient jamais pu avoir l'idée de fabriquer ces pierres polies qu'ils exhibent de temps en temps.

Les trois nouvelles haches de pierre d'Alépé que le Muséum doit à M. Moesch sont essentiellement constituées, dit M. Lacroix, par de l'amphibole. Ces instruments affectent chacun une forme différente. Le premier est une hachette, assez régulièrement convexe sur ses deux faces et d'un tranchant peu accusé et d'ailleurs passablement ébréché. La pièce est également endommagée sur ses deux bords et vers son talon obliquement cassé. Cette première hache mesure 61 millimètres de longueur, 40 de largeur et

⁽¹⁾ Les découvertes du même genre, signalées jusqu'alors dans la Guinée supérieure, avaient été faites à la Côte de l'Or (Wassa, Akkra). — Cf. E.-T. HAMY, L'âge de pierre au Gabon (*Bull. du Mus.*, t. III, p. 155, 1897).

⁽²⁾ Cf. E.-T. HAMY, L'âge de pierre à la Côte de l'Ivoire (*Bull. du Mus. d'hist. nat.*, t. X, p. 534-536, 1904).

⁽³⁾ Lettre d'Alépé, 5 juin 1906.

21 d'épaisseur. La seconde, plus longue (66 millim.) et plus épaisse (23 millim.), est réduite dans sa largeur (33 millim.) par une fracture analogue à celle que j'ai déjà décrite ici même sur une hache du Gabon⁽¹⁾. Le bord conservé est droit et adouci; les faces sont égales et faiblement convexes; le bord tranchant est fait de deux biseaux symétriquement allongés (long., 66 millim.; larg., 33 millim.; épais., 22 millim.).

La troisième et dernière pièce de la collection Moesch reproduit à peu près le type de la Côte de l'Or qu'on voit dans les collections de Copenhague et de Leyde et dont j'ai déjà dit quelques mots précédemment⁽²⁾. Ce type est surtout bien connu par la communication fréquemment citée de Sir John Lubbock, publiée par la Société d'ethnologie de Londres en 1872⁽³⁾.

LE ZÈBRE DE GRANT (*EQUUS GRANTI DE WINTON*),
NOUVELLE ACQUISITION DE LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM.

PAR M. E. TROUËSSART.

La ménagerie du Muséum vient de s'enrichir d'une nouvelle espèce ou sous-espèce de Zèbre que l'on n'avait pas encore vue en France. L'*Equus Granti* est, après l'*Equus Grévyi*, la plus septentrionale de toutes les espèces de Zèbres. C'est aussi une des plus élégantes par ses formes et par les rayures de son pelage.

Le Zèbre de Grant est, comme celui de Grévy, entièrement rayé jusqu'au sabot, mais, à l'opposé de ce dernier dont les raies sont très étroites et très nombreuses, le Zèbre de Grant porte des raies noires très larges et par suite peu nombreuses sur le corps, sans aucune trace des raies intercalaires brunes ou ombrées (*shadowstripes*), qui caractérisent l'*Equus Chapuamni* et la plupart de ses variétés. Ces larges raies se détachent nettement sur un fond d'un blanc parfait, à peine légèrement crémeux sur la croupe. Les rayures forment sur les jambes des anneaux complets, étroits et tellement confluent vers le bas, que le boulet et le paturon sont complètement noirs. Le museau est aussi complètement noir. Les oreilles sont remarquablement petites, blanches, avec une raie noire transversale peu marquée. La

(1) Cf. E.-T. HAMY, L'âge de pierre au Gabon (*Bull. du Mus. d'hist. nat.*, 1897, p. 155).

(2) E.-T. HAMY, *Bull. du Mus. d'hist. nat.*, p. 155. — Cf. G.-L. STEINHAUER, *Kort Veiledning i det Kgl. Ethnograph. Mus.* Kjöbenhavn, 1870, in-18, z. 21.

(3) Sir John LUBBOCK, Note on some Stone Implements from Africa and Syria (*The Journ. of the Anthropol. Instit. of Great Britain and Ireland*: vol. I, appendice, p. xcii-ccvi, pl. l-ll, 1872).